

CONSIGNES REPRISE ARBITRALES 2020/2021

FFVB	LNV
<ul style="list-style-type: none"> • Être dûment licencié • Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres. • Saluer sans serrer les mains et éviter les embrassades. • Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro alcoolique. • Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir. • Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter dans une poubelle. • Porter son masque propre quand la distanciation n'est pas possible. • Ne pas toucher le visage sans s'être lavé les mains. • Eviter de toucher les murs, portes et objets. • Changer son masque s'il est jetable toutes les 4 heures en cas d'usage. • Se laver les mains après chaque contact. • Laver à 60° ses vêtements et son masque en tissu. • Transmettre au référent COVID de l'organisation son questionnaire personnel et sa décharge individuelle renseignés et datés avant chaque journée de compétition. • Suivre les consignes sanitaires complémentaires propres à la manifestation. • Eviter d'amener des objets personnels sans lien avec la manifestation sportive. • Se signaler si vous ne vous sentez pas bien auprès du référent COVID. • Venir vêtu de sa tenue fonctionnelle sur le site de la compétition. • Respecter le plan de circulation de la compétition. • Veiller au bon suivi des règles sanitaires autour de soi. • Ne pas prendre part à une réunion dans un lieu confiné sans masque et sans respect des distances sanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il conviendra de se référer aux protocoles internationaux relatifs aux arbitres et officiels lorsqu'ils seront établis. • Les arbitres doivent porter un masque lorsqu'ils se déplacent, en particulier de l'entrée dans l'enceinte au vestiaire, du vestiaire à l'aire de jeu. • Ils peuvent enlever le masque lorsqu'ils sont en situation d'arbitrage. Dès lors qu'ils sont amenés à se déplacer de nouveau, en particulier pour échanger avec un entraîneur ou la table de marque, ou vérifier un challenge vidéo, les arbitres devront remettre leur masque. • Les officiels table de marque ainsi que l'opérateur du challenge vidéo doivent conserver le masque durant toute la rencontre et rester à distance d'au moins un mètre les uns des autres. • La règle de 3 personnes maximum à la table de marque (marqueur, pupitreur, et, s'il y a lieu le délégué officiel) doit être impérativement respectée.